

[Le niveau de formation et de diplôme pour obtenir un emploi : déterminant dans l'insertion des lycéens professionnels](#) **[1]**

Quel que soit le niveau de formation, obtenir le diplôme demeure déterminant dans l'insertion des jeunes. En effet, en février 2015, sept mois après la fin de leurs études professionnelles en lycée, le taux d'emploi est de 46 % pour les diplômés contre 32 % pour les jeunes qui n'ont pas obtenu le diplôme préparé. Au total, 43 % des lycéens ont un emploi, 13 % sont inactifs et 44 % cherchent du travail. La part des lycéens en emploi est quasiment stable depuis 2013, tandis que la part des inactifs augmente de deux points.

[Lire la Note d'information du Ministère](#) [2].

**Liens**

[1] <https://inshea.fr/fr/content/le-niveau-de-formation-et-de-dipl%C3%B4me-pour-obtenir-un-emploi-d%C3%A9terminant-dans-linsertion-des>

[2] [http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/70/9/depp-ni-2016-12-IVA-2015\\_568709.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/70/9/depp-ni-2016-12-IVA-2015_568709.pdf)